Un migrant algérien en situation irrégulière, délinquant multirécidiviste sous contrôle judiciaire, est condamné pour une tentative d’extorsion avec arme (MàJ: aujourd’hui, il est condamné pour le viol d’une jeune Clermontoise)

23/06/2022 à 11h48



23/06/2022

Un homme condamné à quatre ans de prison ferme à Clermont-Ferrand pour avoir agressé sexuellement une Clermontoise

Ses amis l’ont retrouvée en pleurs et tremblante dans la nuit du 29 septembre 2018 à Clermont-Ferrand. en quittant quelques

minutes la fête à laquelle elle participait, la Clermontoise a croisé le chemin d'un homme. Il l'a agressé sexuellement. Il a été condamné à quatre ans de prison ferme.

Ses amis l'ont retrouvée en pleurs et tremblante dans la nuit du 29 septembre 2018 à Clermont-Ferrand. en quittant quelques minutes la fête à laquelle elle participait, la Clermontoise a croisé le chemin d'un homme. Il l'a agressé sexuellement. Il a été condamné à quatre ans de prison ferme.

Incarcéré à Moulins-Yzeure où il purge une peine de quinze mois de prison pour extorsion, Tarek Adda, 31 ans, était à nouveau devant les juges lundi 20 juin.
Poursuivi pour avoir agressé sexuellement une Clermontoise, le 29 septembre 2018, à Clermont-Ferrand, le trentenaire, n'a pas nié avoir eu une relation sexuelle avec la victime mais il rejette l'y avoir contrainte : « Elle a dit oui », a maintenu le prévenu, depuis le box, frange frisée tombante sur les yeux. La présidente du tribunal lit alors les propos de la Clermontoise, absente de l'audience, qui, le lendemain des faits a déposé plainte. Elle raconte la soirée entre amis dans un appartement dans le secteur de Balainvilliers.

[…]

L'article dans son intégralité sur *La Montagne*

01/12/2021

Quinze mois de prison ferme pour des menaces au couteau à Vichy

(Allier)

[…]

Sang froid

Le jeune homme a indiqué que son agresseur l'avait cramponné par l'épaule d'une main et avait pointé la lame à 50 cm de son ventre. Il lui a alors proposé une cigarette pour le calmer, cigarette que le prévenu a jetée, car il voulait de l'argent. Faisant preuve d'un grand sang froid, le jeune Vichyssois a proposé d'aller au distributeur de billets de la gare.

À la barre, la victime raconte : « Je n'avais pas de carte bancaire. Je savais qu'il y aurait combat. J'ai fait des arts martiaux mais je n'étais pas prêt à une situation pareille. »

[…]

En France depuis 2015, cet Algérien est en situation irrégulière. Il a été mis en examen et incarcéré entre 2018 et 2020 car **il était soupçonné de viol, mais il a été relaxé. « Mais il est toujours sous contrôle judiciaire », a précisé la vice-procureure Marie-Laure Gauliard**, qui a requis deux ans de prison, dont dix-huit mois ferme. Condamné au final à quinze mois de prison ferme, Tarek Adda a été maintenu en détention.

L'article dans son intégralité sur *La Montagne*